

Compte rendu du Conseil d'école du mardi 26 mars 2024

Parents d'élèves : Mme JOUVE, Mme LETHEULE, Mme BONTEMPS-ANELLI, Mme LE VERDIER, M. CELLERIER, Mme RENOUX

Enseignants : M DUBOIS (Directeur), Mme DUBOIS, Mme GOUADON, Mme BOUARD, MME DEPREURAND, M. BAUDIER, M. MONTEIL, Mme BARETE, Mme CHARRIER, Mme DEBRUNE, Mme SAUSSE

Excusés : Mme LAVARENNE, Mme BARNOUX, Mme FAURE,

Mairie : Mme LEGER, Mme PERSYN, Mme GAURIER, (Maire, excusée)

DDEN : M. BEAUVILLAIN

Périscolaire : M. LEGER

IEN : M DURAND (excusé)

Début 18h05

Positionnement semaine de 4 jours Après 3 ans, nous devons soumettre au vote la demande de renouvellement de la dérogation pour un système de scolarité à 4 jours. A la question :

« Voulez-vous reconduire le système de semaine à 4 jours ? » POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Le conseil d'école **valide** donc la reconduction du dispositif de la semaine scolaire à 4 jours. Le conseil municipal statuera à son tour et fera connaître à la DSDEN la décision.

Suivi des effectifs (cf annexe 1)

- Annexe 1 : fiche suivi des effectifs et répartition au 25/03/24 : 219 élèves à l'école (Moyenne 24.33/classe dans 9 classes)
- Quelques mouvements constatés : 2 enfants partis, 3 arrivés, 1 inscrit inactif mais scolarisé dans une autre école.
- Il y a toujours : 2 classes à 26, 2 classes à 25 élèves, 2 classes à 24, 3 classes à 23 avec le dispositif ULIS de 12 élèves.
- L'an prochain, il est prévu 33 CP arrivants et 41 CM2 qui nous quittent. 2 enfants déménagent.
- Pas de révolution dans les effectifs donc.
- un service civique, ancien élève, présent à l'école depuis la fin du premier trimestre.

Suivi des projets pédagogiques (cf annexe 2)

- Le concours national des Petits Champions de la Lecture, réservé aux CM, est toujours en cours pour notre école grâce à Lola Combemorel qualifiée pour les phases régionales. Bravo à elle. Elle bénéficie de tout notre soutien.
- Le concours international « Kangourou » s'est déroulé jeudi 21 mars pour les élèves du CM1 au CM2 et les C2 ont fait le Koala. Coût : 3€/enfant pris en charge par la coopérative scolaire.
- Collaboration gratuite avec la Skin Up Academy pour toutes les classes et le club local de tennis de table pour les Cycles 3. Nous les remercions chaleureusement pour leur disponibilité et leur savoir-faire.
- Le Projet théâtre CM1 et CM2 se met en place en collaboration avec la Compagnie des Diseurs moins 5, pour une représentation le mardi 4 juin.
- Ecole et cinéma a été reconduit pour 3 séances et se termine prochainement : encore un problème de bus qui n'est pas venu pour une séance de cinéma des CM (celle du 18 mars).
- Intervenant échecs pour les CE2 et CE2/CM1 en période 5.
- Intervenant en sciences d'un géologue auprès des CP de Mme Bouard en début d'année (hygiène dentaire et comparaison de mâchoires animales).
- Les Photos de classes, et individuelles, ont été réalisées.
- Mme Dubois se propose de faire une découverte de l'Allemand aux CM2 volontaires comme chaque année (1x/semaine en P5). Un sondage sera distribué.
- **Tombola de Noël** réussie avec 98 dindes gagnées.
- L'association Adateep (sensibilisation à l'usage des transports en commun) pour les 2 classes de CP intervient le 8 avril.
- Le jardin dans la cour sera investi par les classes de Mme Barete, M. Monteil et ULIS : un RDV avec Mme Juliette Michel (responsable espaces verts) hier, pour l'organisation de ces jardinets et le don de jardinières.
- Une rencontre sportive avec les 6èmes sera organisée en fin d'année dans le cadre de la relation école-collège le même jour que la visite, avec déjeuner au restaurant scolaire.
- Intervention SNCF pas reconduite cette année, à moins d'un contact prochain.
- Pas d'Ussepiades Cycle 2, mais une journée sport pour tous le 21 juin, encore en phase d'organisation.
- Projet « Parlement des enfants » non retenu cette année.
- Sortie au musée Maurice Dufresne pour les CP (30 mai), à Montbazou pour les CE, (31 mai), au Grand Pressigny pour les CE (11

et 16 avril) Futuroscope pour les CM (6 juin)

- Chorales de fin d'année les 14 et 28 juin, cycle 2 et cycle 3
 - Intervention de API restauration sur la nutrition auprès des CM2 avant les congés de février.
 - Organisation d'un petit déjeuner anglais par Mme Barete et Mr Monteil aidés de parents, très appréciée.
 - Permis piéton pour les CE2 gérés par la gendarmerie. Pour le permis internet CM2, c'est en attente.
 - Echange entre les GS de Mme Gueguen et les CP de Mme Dubois autour de recettes et confection de gâteaux.
 - Programme de Descartes et Cie : Fourniture d'une table de ping-pong, en collaboration avec la mairie qui participe un peu et dont les ST gèreront l'installation. Vente de futas décorées des dessins des élèves, Participation au Carnaval du samedi 16 mars, ventes de crêpes à chaque fin de période, 27 avril organisation d'une boum à la salle polyvalente municipale et 15 juin kermesse dans la cour d'école.
 - Le budget pour les projets pédagogiques sera alloué en fonction de ce qui est annoncé par l'école.
- La Mairie, les services techniques, les généreux donateurs pour la coopérative scolaire, l'association « Descartes et Cie » et les enseignants sont chaleureusement remerciés pour leur participation et investissement qui rendent possibles tous ces projets.

Perspectives pour l'an prochain

- Les effectifs prévus pourraient se présenter comme suit: 34 CP, 47 CE1, 45 CE2, 45 CM1, 38 CM2 dont 12 ULIS pour un total de 213 enfants. Les répartitions seront réfléchies ultérieurement.
- Le RASED resterait inchangé : 1 enseignante E, 1 psychologue de l'Education Nationale (Mme Madamet retrouvera son poste à la rentrée) . Interrogation sur la présence d'un enseignant G.
- Soit un total de 11 enseignants chargés de classe, 4 AESH à confirmer, 2 ou 3 personnels RASED + 2 remplaçants (BD et ZIL) + 1 service civique.
- Les locaux sont toujours exigus quand des professionnels paramédicaux ou médicaux viennent pour des soins aux élèves. Il arrive que l'on manque singulièrement de place. La mairie proposait l'an passé de mettre à disposition le réfectoire. A voir.
- Un futur ALSH est prévu avec début de construction en juillet 2025. L'architecte travaille sur la faisabilité de l'implantation à l'école. Une liste de réserves, d'observations pourra être apportée par l'école.

Points divers :

- Une camionnette blanche et bleue autour de l'école de Vallères ce jour a suivi un enfant et dont les occupants ont demandé à ce qu'il monte, ce qu'il n'a pas fait heureusement. La gendarmerie a été prévenue. Il convient donc d'être tous vigilants.
- Nous déplorons beaucoup de soucis de discipline, d'incivilités, de plus en plus de violences verbales et physiques entre garçons et des relations parfois délicates avec les familles. Sans pour autant que le climat général de l'école soit dégradé mais c'est un constat qui commence à poser question et inquiète les professionnels qui travaillent à l'école.
- Des exercices PPMS risque majeur confinement et incendie ont été réalisés, ne révélant pas de gros soucis, sinon la faible audibilité de l'alarme PPMS quand les portes sont fermées. (cf compte rendu d'exercice) De prochains exercices sont prévus en mai → incendie et risque majeur-évacuation.
- Une rencontre des parents CM2 avec l'administration du collège reste à prévoir.
- Les inscriptions pour l'an prochain des futurs CP et nouveaux élèves se feront en mai. Une visite de l'école aura lieu le samedi 29/06/24 à 11h. Le périscolaire peut être présent lors de cette visite pour donner des informations aux futures familles.
- Absences : Il est rappelé à l'obligation scolaire du fait, encore une fois, du constat d'une augmentation des congés ou de sorties par les familles sur le temps scolaire, parfois sans que l'on soit prévenus. (rappel est fait que la demande est à adresser non à la direction de l'école mais à l'inspection de circonscription) ou d'absences non formellement justifiées, et souvent non prévenues.

Nous rappelons qu'en cas d'absence, il est obligatoire de prévenir l'école et de mettre un mot dans les cahiers au retour de l'enfant. Un certificat médical n'est plus obligatoirement demandé pour de simples maladies.

Relations avec la mairie

- Mme Anne Léger demeure en charge des affaires scolaires.
 - L'adresse pour joindre le service cantine de la mairie à destination des familles : comptabilité.mairie@azaylerideau.fr
 - Les mesures enregistrées par les sondes températures et CO2 posées dans les classes afin d'avoir un aperçu de la qualité de l'air seront étudiées pour déterminer d'éventuels protocoles à mettre en place.
 - Les ordinateurs de la classe mobile commencent à fatiguer depuis plus de 5 ans qu'ils sont utilisés (certains PC ne se rechargent plus). Un état des lieux par le prestataire sera prévu. Pour les dernières demandes de l'école (mobilier et travaux éventuels), cela se fera en mai/juin.
 - La mairie prévoit d'équiper en ENI (Ecran Numérique Interactif) une nouvelle classe. ==> L'enseignante de la classe déjà pourvue est très satisfaite de cet équipement.
 - L'école remercie les services administratifs et techniques pour leur efficacité et leur réactivité (réparations d'urgence, salage, ventilation, plomberie, chauffage, grillage, banc, porte-manteaux ...) et les espaces verts. Les demandes se font par le biais d'un tableau à envoyer aux Services Techniques avec Mme Léger en copie.
 - API Restauration scolaire : Familles, école et Familles Rurales sont conviées à réfléchir avec la municipalité sur les questions du restaurant scolaire lors des copils.
 - Ménage : les nombreux soucis notifiés depuis le début de l'année ont conduit à une réévaluation des besoins avec Monsieur Roulet et Madame Richer dans laquelle 2h supplémentaires avaient été préconisées. Cela n'a pas été validé par le conseil municipal. C'est donc une simple réorganisation des heures qui a été actée.
- Mr Léger demande à avoir un compte-rendu de l'organisation du ménage pour aider à l'organisation du périscolaire.

Questions des parents

- Envisager le passage aux serviettes en tissu au lieu des actuelles serviettes papier à la cantine. La mairie n'y est pas opposée même si cela risque de poser quelques soucis (rangement, lavage, hygiène).

Mme Léger propose aux parents d'organiser un groupe de discussion pour étudier la faisabilité de cette demande.

- Mot sur le non-retour sur une question concernant la surveillance de cour lors du dernier CE. Le compte-rendu est consultable dans le SAS de l'entrée ou en ligne sur le site de l'école (question 7 page 4). Nous ne faisons pas de retour personnalisé.

Rappel de la réponse donnée au précédent CE : Les récréations sont organisées avec une obligation de service des enseignants comme suit : 2 dans le hall et 2 dans la cour. En réalité, ils sont souvent plus nombreux. Les enfants savent normalement qu'ils doivent plutôt rester jouer entre classe d'âge avec une tolérance de + ou - 1 an pour que les relations et l'influence restent sur un pied d'égalité. Pour ce qui est de la pause méridienne, il y a 7 ou 8 agents municipaux pour tous les enfants. Chacun est vigilant pour la surveillance. Il y a des tableaux d'organisations des jeux, avec des lieux dédiés et un règlement affiché.

Nous ne pouvons organiser des récréations séparées ou décalées car 5 classes donnent sur la cour et seraient dérangées par le bruit engendré par les enfants jouant dans la cour.

- Voyages scolaires courts ou inexistant : L'école Descartes propose énormément de projets chaque année et les élèves y travaillent correctement avec leur enseignant qui s'investissent pleinement. Effectivement les voyages scolaires sont courts mais existent ! Ce n'est pas une obligation de partir plusieurs jours sur le temps scolaire. Les voyages coûtent fort cher, en argent mais aussi en investissement et responsabilité (amont et aval). Mr Léger indique que le centre aéré propose des colonies durant l'été.

- Intérêt de la Quinzaine du livre : Cela s'est bien passé pour la majorité des classes dont les enseignants jugent cette visite intéressante. Cependant, il s'avère que pour une classe de CE1, dont les enfants, pourtant relativement calmes, ont été perçus comme remuants et risquant d'endommager les livres, le temps a été écourté. La mairie tentera d'en savoir plus à ce sujet.

Remerciements

Clôture de Conseil - 19h44

Prochain conseil d'école jeudi 27 juin , 18h

Vu, le secrétaire de séance,

Mme Charrier Marine



le directeur

M. Dubois

